



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 21 mars 2022 à 18 h 30** au local B-116.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Stéphanie Baillargeon, présidente du CÉ
Madame Dominique Rivard, parent
Madame Véronique Paré, parent
Madame Geneviève Bonneau, parent
Madame Francesca Gingras, parent
Madame Andréanne Morneau, enseignante
Madame Julie St-Pierre, enseignante
Madame Jeanne Hébert, personnel de soutien
Madame Marie-Eve Jannard, professionnel non enseignant
Madame Carolyne Ducharme, représentante de la communauté
Monsieur Liam Senay, membre parlement étudiant

ÉTAIENT ABSENTES :

Madame Mélyane Martin, membre parlement étudiant
Madame Marie-Hélène Gagnon, représentante de la communauté

INVITÉS :

Monsieur Serge Gobat, directeur
Madame Josée Goupil, secrétaire

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres pour la formation du quorum étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Baillargeon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ ainsi qu'aux invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2022-03-21-CÉ-01](#)

Il est proposé par Mme Francesca Gingras :

D'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 février 2022

[Résolution 2022-03-21-CÉ-02](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 7 février 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Andréanne Morneau :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 février 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

5. Période de question du public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Rien à ajouter.

7. Code de vie

[Résolution 2022-03-21-CÉ-03](#)

M. Gobat nous présente les changements apportés au document.

Il est proposé par Mme Véronique Paré et résolu :

QUE les changements au code de vie soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

8. Critères de sélection de direction

Le document de l'année dernière sera envoyé à Mme Bonneau. L'approbation de ce document est donc reportée à la prochaine rencontre.

9. Grilles-matières

[Résolution 2022-03-21-CÉ-04](#)

M. Gobat nous fait part d'un seul changement à la grille-matière, soit en français LMM 1^{ère} sec. (8 périodes, au lieu de 7+1)

Il est proposé par Jeanne Hébert et résolu

QUE les grilles-matières soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Correspondance

Rien à présenter

11. Récupérations midis obligatoires

M. Gobat nous explique l'opération mise en place pour les récupérations midis obligatoires pour les élèves ciblés. Un peu plus de 250 élèves sur tous les niveaux sont touchés par cette opération.

12. Réaménagement de la bibliothèque

M. Gobat nous mentionne qu'il y aura amélioration et réaménagement de la bibliothèque en collaboration avec la Ville de St-Césaire (peinture, achat de toiles, etc.) pour un coût d'à peu près 30 000. \$

13. Modulaires

M. Gobat nous informe que les modulaires devraient arriver en avril.

14. Informations

A. De la présidente

Rien à présenter.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

B. De la représentante du comité de parents

Mme Baillargeon nous informe des sujets discutés :

- Diffusion des prochaines conférences
- Plan de réussite individualisé
- Réélection des membres du C.A. du CSSDHR
- Colloque du 28 mai à Victoriaville

C. Du directeur

M. Gobat nous informe :

- Visite du Théâtre Parminou qui a été très appréciée
- Nettoyage des conduits d'aération dans l'école (étalé sur plusieurs semaines)
- Venue de M. Carl Du Sault, directeur adjoint et qui sera fort probablement des nôtres pour la prochaine année scolaire
- Sur les derniers développements du Lab22
- Du dernier bilan du SSV (service de scolarisation virtuel)

D. Du personnel enseignant

Mmes Andréanne Morneau et Julie St-Pierre informent le Conseil sur :

- La semaine décloisonnée du programme Langues et Multimédia sec. 3
- Vernissage qui aura lieu le 9 juin au Domaine Cartier-Potelle
- Les photos du concours « Je capture mon patrimoine » de LM2 sont sur Instagram
- 26 mars, audition pour la pièce de théâtre pour le 200^e de St-Césaire
- Voyage à Toronto pour le LM3 du 20 au 22 mai
- Gala LM3 aura lieu le 19 mai

E. Du personnel professionnel

Mme Jannard nous fait part :

- Bilan du projet Hors-Piste. M. Josué Gagné et Mme Julie Desgagnés animent les ateliers.
- Activité cabane à sucre a été très appréciée
- Envoi prochainement des résultats sur l'enquête en santé mentale
- Toute l'équipe apprécie le support apporté par les directions dans des dossiers plus lourds





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

F. Du personnel de soutien

Mme Hébert mentionne :

- Que la période d'inscription tire à sa fin (31 mars).
- Travaille déjà pour la prévision de la fin d'année et début de l'année prochaine

G. Du Parlement étudiant

M. Senay nous présente certaines demandes :

- Trouver un endroit afin de pouvoir jouer de la musique ou pour se détendre
- Faire changer les batteries des horloges dans les classes et pour les autres qui sont électriques et qui ne fonctionnent plus, pouvoir insérer une image ou dessin à l'intérieur

18. Varia

Mme Ducharme nous fait part de l'offre de la Maison des Jeunes (Bal de rêve) pour le bal des finissants. Une élève sera sélectionnée par Mme Julie Chayer et pourra profiter de cette offre. (maquillage, robe, billets, etc.)

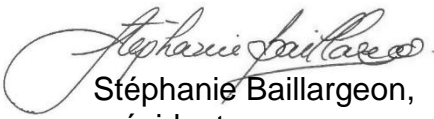
19. Levée de l'assemblée

[Résolution 2022-03-21-CÉ-05](#)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Stéphanie Baillargeon

Que la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Stéphanie Baillargeon,
présidente


Serge Gobat,
directeur

